

Cette défiance du cardinal de Lorraine et de Grégoire XIII à l'égard du nonce se manifesta clairement lorsque parvint à Rome la première nouvelle du massacre. Le pape, averti dès le 2 septembre par la dépêche de Danès, trouva fort étrange que la lettre de Salviati n'arrivât que le 4¹. Et l'on soupçonna la reine-mère d'avoir corrompu le représentant du Saint-Siège. Or, le fait s'explique sans difficulté. Catherine, le 13 août, et Charles IX, le 18 août, craignant que la cour de Rome ne fût informée trop tôt des noces du roi de Navarre, avaient envoyé à Mandelot, gouverneur de Lyon, l'ordre de ne laisser passer aucun courrier pour l'Italie sans permission spéciale². En outre, Mandelot, de sa propre autorité, ferma les portes de la ville jusqu'au 28 août³. D'où le retard des dépêches de la cour adressées à Rome. Il est donc invraisemblable qu'un nonce qui n'avait ni la confiance du gouvernement royal, ni celle des Guises, ni celle même du pape, ait préparé l'alliance de ces trois forces contre les huguenots.

Cependant, l'attitude de Grégoire XIII, son intimité avec le cardinal de Lorraine dès l'arrivée de celui-ci au mois de juin, la créance qu'il donna sans hésiter au premier bruit du massacre et son empressement à ordonner des réjouissances laissent supposer qu'il connaissait le projet des Guises.

Lucien ROMIER.

1. Le protonotaire de Médicis au prince de Toscane, 1572, 19 septembre (Rome, Mediceo, 3291, fol. 285 v°; orig.).

2. P. Paris, *Correspondance de Charles IX et du sieur de Mandelot pendant l'année 1572* (Paris, 1830, in-8° br.), p. 29-31.

3. Giaminello au duc de Ferrare, 1572, 28 août, Lyon (Arch. d'État de Modène, Francia; orig.).